La Défense, le 12 novembre 2026

CSAM du 12 novembre 2026

Le CSAM du 12 novembre, dernier de la mandature, avait comme sujet un seul point pour avis et beaucoup pour informations alors qu'ils sont structurants pour notre pôle ministériel et nos collègues.

La FSU Écologie, après un rapide bilan de la mandature, a pointé la dégradation du dialogue social tout au long de ces dernières années.
Elle a, ensuite, mis l'accent sur la crise sociale que traverse notre pays. Elle a rappelé la nécessité du dégel du point d'indice, de l'annulation du jour de carence et des 10% retenus pour congés de maladie ordinaire ...

➢ Lire la déclaration liminaire complète

Projet d'arrêté relatif aux modalités du stage des futurs lauréats du concours interne IPEF à compter de la session 2027 (pour avis)

Le décret 2025-822 du 12/0/2025 nécessite une mise à jour des arrêtés fixant les modalités de formation des futurs ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF). Après validation du comité d'orientation et de validation du Comité d'orientation et de validation de la formation des IPEF, l'arrêté est présenté pour information au CSAM.

Plusieurs amendements sont proposés par différentes organisations syndicales. Seul un amendement est retenu par l'Administration.
La FSU soutient l'ensemble des amendements.

➢ Consulter les documents de séance

Réforme de l'organisation de l'autorité environnementale (pour information)

Sur la demande du ministre, Mathieu Lefebvre, le président de l'Autorité environnementale (AE) lui a remis son rapport.
Le ministre a donc fait part de ses décisions :

- La création d'une AE unique au sein de l'IGEDD au 1er mai 2027 ;
- La mise en œuvre d'une coordination renforcée des AE d'ici novembre 2026. Ceci afin de poursuivre et de renforcer les travaux collectifs de l'AE.

Cette réforme et son contenu politique ont fortement ému les les membres des AE au vu des remises en cause non seulement de leur travail mais de leur raison d'être : protéger l'environnement, bien sûr mais il ne faut pas que leurs avis empêchent l'industrialisation.

Les documents de séance ne présentent pas à ce stade beaucoup d'évolutions mais l'annonce d'évolutions possibles nettement plus importantes début 2027 inquiète évidemment. **Des questions évidentes se posent quant à l'avenir de certains postes ou encore sur l'autorité fonctionnelles des agentes et des agents des DREAL qui travaillent pour les MRAe.**

En préambule, la FSU s'étonne de l'existence de deux textes qui modifient le décret et l'arrêté présentés en séance. Elle souligne le manque de transparence de l'Administration et s'en inquiète. L'Administration convient de l'existence d'autres textes qui au fil du temps feront évoluer le décret et l'arrêté.
Elle constate que les organisations syndicales et les ONG sont les grandes absentes du processus de réorganisation. Cette réorganisation devrait donc être présentée pour avis et non pour information.
A la demande de l'ensemble des organisations syndicales, l'Administration met les 2 textes au vote mais refuse de considérer le vote comme formel. Le résultat est quand même inscrit au procès-verbal.
La FSU a voté contre ces deux textes.

➢ Consulter les documents de séance

Création d'un département du soutien technique des CROSS de nouvelle-génération (STCN) (pour information)

La création d'un département de soutien technique des CROSS va conduire à mettre sous l'autorité de l'administration centrale (AC) les agents techniques qui y travailleront tout en restant dans les CROSS existants. Ils auront le maintien de leur rémunération antérieure et bénéficieront donc du passage au barème IFSE AC avec au minimum le socle indemnitaire. Ce qui ne sera malheureusement pas le cas pour les personnels administratifs.

Dans son document, la DGAMPA dit que les OS des services déconcentrés n'ont fait aucune objection. La FSU Ecologie a rappelé que lors de la réunion DGAMPA/OS Services Déconcentrés du 14 octobre dernier, elle avait, avec d'autres, demandé à ce que les personnels administratifs soient aussi placés sous l'autorité de l'AC. Ils pourraient ainsi bénéficier des mêmes conditions de rémunération que leurs collègues.

Prolongation de l'expérimentation ministérielle relative à la mobilité en 2027 (pour information)

Après 5 ans de mise en place des lignes directrices de gestion (LDG), l'Administration a proposé en février 2026, une expérimentation dont les nouveautés sont :

- Création d'un fil mensuel unique pour la publication des offres,
- Harmonisation de la durée des postes pour les agentes et agents en outre-mer.

L'Administration souhaite prolonger cette expérimentation en 2027 et propose ce point pour information.

Depuis la mise en place de cette expérimentation, la FSU Écologie demande la réouverture de négociations pour revoir les LDG.
L'ensemble des organisations syndicales a souhaité mettre au vote le point. L'Administration a accepté l'expression de vote mais ne le considère pas comme un vote officiel.
Nous avons quand même obtenu une motion afin de rouvrir les négociations l'an prochain.
La FSU Écologie veillera que la stratégie pluriannuelle des ressources humaines soit enfin appliquée aux LDG futures conformément au décret du 29 novembre 2019.

FSU Ecologie / *Sne*-FSU

2 rue Malmaison - 93170 BAGNOLET
Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37